

# **EXTRAIT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/07/2015**

**Présents** : Mesdames Agnès POTTIER, Séverine GILBERT, Josette BERARD, Cécile TABEAU, Marie-Joëlle EMON, Charlène ARRIVE, Nina POUPELIN, Messieurs Eric BUINIER, Bernard VICENTY, Henri BLOIS, Claude SORLIN et Alain POTTIER,

**Absents** : Susan HANCOCK (pouvoir à Henri BLOIS), Christopher HANCOCK, Anthony DUPUY (pouvoir à Séverine GILBERT)

*Séverine GILBERT a été nommée secrétaire de séance.*

## **1-Refonte du tableau de classement de la voirie communale**

Madame le Maire présente l'étude terminée, précisant que la refonte du tableau de classement de la voirie communale et des chemins ruraux ne porte pas atteintes aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies.

La longueur des voies communales deviendrait donc :

- Voies communales à caractère de chemin et de rue : **41km 352** dont **3km 973** mitoyen soit **39km 365**.
- Voies communales à caractère de Place : **5 125 m2**

## **2-Choix du projet de la place des Capucins**

Madame le Maire présente une nouvelle esquisse avec 76 places de parking et la suppression de l'arrêt de bus sur la place. Après discussions le Conseil Municipal ne valide pas cette proposition à 11 voix contre et 3 voix pour.

## **3-Motion de soutien à l'action de l'AMF (Association des Maires de France) sur la conséquence de la baisse massive des dotations de l'ÉTAT**

Madame le Maire donne lecture d'une motion établie par l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'ÉTAT.

Dans le cadre du plan d'économies de 52 milliards d'euros décliné sur les années 2015-2017, les concours de l'Etat sont appelés à diminuer, et mettre ainsi les collectivités locales et les intercommunalités face à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, soutien l'action de l'AMF

## **4-Choix de l'entreprise pour l'établissement des Agendas d'Accessibilité**

Madame le Maire informe que l'ordonnance présentée le 25/09/2014 a modifié les dispositions législatives de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

A compter de cette date, et avant le 27/09/2015, les établissements recevant du public (ERP) et les installations ouvertes au public ont la possibilité pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Ad'AP. Madame le Maire informe que plusieurs entreprises ont été contactées. Elle en détaille toutes les offres. Le Conseil Municipal décide de retenir l'APAVE pour 4 100 € HT

## **4- Questions Diverses**

### **Madame le Maire**

- Soumet la demande de « Lucide 17 » pour être de nouveau solidaire pour le dépistage du cancer (octobre rose),
- Informe que M. et Mme Fleming ont adressé leurs remerciements pour le repas offert aux aînés.

### **Bernard VICENTY**

- Informe, suite à la demande de busage de M. Barbier (La Tâche), qu'il s'est rendu sur place accompagné de M. Emon. Il présente à cet effet un croquis des différentes solutions possibles.  
Le Conseil Municipal à 12 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention, décide de buser le long du fossé de la parcelle AE 596, en laissant un passage pour accéder à la parcelle AE 593 appartenant à M. Barbier

### **Nina POUPELIN**

- Fait état du mécontentement de plusieurs personnes qui se sont retrouvées dans le noir après la manifestation de la Foire aux Vins, suite à l'extinction de l'éclairage public

### **Éric BUINIER**

- Demande d'effectuer le nettoyage des fossés où se trouvent des roseaux dans le village des Coudres. Un devis va être demandé pour faire effectuer ce travail par une entreprise.

### **Alain POTTIER**

- Signale un don de pierres par Jean-Pierre Trochut et Jacky Tabeau qui permettra de remblayer le virage de la route des Coudres.  
- Remercie la municipalité pour le feu d'artifice et la présence de chacun.

### **Henri BLOIS**

- Fait part de bons retours concernant le bulletin municipal.  
- Donne les comptes-rendus de réunions auxquelles il a participé au Syndicat des Eaux.

### **Charlène ARRIVE**

- Se fait l'écho d'une personne qui souhaiterait un passage piétons devant le lavoir.  
- Informe d'un problème sur la climatisation du salon qui perd de l'eau et occasionne des dégâts sur le mur. Madame le Maire va contacter l'artisan qui a effectué l'installation.  
- Demande également le retrait des radiateurs électriques inutilisés.

### **Claude SORLIN**

- Souligne la perte d'ombre autour de la salle des fêtes, suite au retrait des arbres menaçant la sécurité. Madame le Maire précise qu'il est prévu la plantation d'arbustes le moment venu.

### **Séverine GILBERT**

- Fait part de l'état de divagation, à nouveau des chiens de M. Jallet.  
Plusieurs signalements ont déjà été évoqués, notamment après des mesures reconnues. La gendarmerie a été saisie et a donné la consigne de prévenir les pompiers dès récurrence.

Le Maire,  
Agnès POTTIER